Pour le Maire
et par délégation
Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le 26/11/2025
ID : 027-212701650-20251118-CM18112025_07-DE

CM-18-11-2025/07

Département
EURE
Arrondissement
EVREUX
Canton
CONCHES

COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2025

Nombre de délégués en exercice :	*28*
Nombre de présents :	*18*
Nombre de votants :	*20*
Date de Convocation :	*10/11/2025*

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Dix-Huit Novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS

Monsieur *Jérôme PASCO, Président,*
Mesdames *Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Agnès TREGOUET, Christine CHEHU, Isabelle BRITTON, Emilie CORBIER, Nadine ROBERT, Claire AUFFRET, Michelle TANGUY*

Messieurs *Christian GOBERT, David SIMONNET, Thierry PINARD, Guillaume MARLIERE, Julien HAILLIEZ, Fabrice SORIEUL, Pascal DESBOIS*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Didier MABIRE donnant procuration à **Madame** Sophie LEMEZ
Madame Monique JEAN donnant procuration à **Madame** Claire LACAMPAGNE-CROCHET

Mesdames *Céline DEMARQUAY, Marie AUBRY, Céline CONSTANT*

Messieurs *Jean-Jacques CHEVALIER, Baptiste BESNIER, Eric GODARD, Jean-Paul BOITEUX, Jérémy PEREIRA*

Secrétaire de Séance *: Madame Sophie LEMEZ*

Objet : CESSION DE TERRAIN – SECTEUR DES PETITS MONTS

Monsieur Jérôme PASCO rappelle que par délibération n° CM-25-06-2024/08 en date du 25 Juin 2024, le Conseil Municipal avait accepté la cession d'une parcelle cadastrée AK n° 189, d'une contenance de 86 412 m², au prix de 865 000,00 € à la Société GTFP INVEST. Une promesse de vente a été reçue par Maître Alzonne-Pays le 18 Septembre 2024, fixant le délai de réalisation de ladite promesse au 31 Octobre 2025.

Considérant *la division parcellaire opérée après cette promesse de vente afin de détacher l'emprise à usage de noues et bassin d'infiltration des eaux pluviales liées à l'opération de construction de logements par la SILOGE.*

Publié le : 31/12/2025 09:53 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/48201

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le 26/11/2025
ID : 027-212701650-20251118-CM18112025_07-DE

Considérant *que la Commune conserverait cette emprise cadastrée AK n° 239 d'une contenance de 29a 59ca.*

Considérant *la réduction de l'emprise cédée à la Société GTFP INVEST, désormais cadastrée AK n° 238 pour 8ha 34a 53ca.*

Considérant *les délais inhérents aux études et autorisations préalables à l'opération d'aménagement dudit terrain par la Société GTFP INVEST.*

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** de modifier les conditions de cession d'un bien à la Société GTFP INVEST qui porteraient sur la parcelle nouvellement cadastrée AK n° 238, sise les « Petits Monts », sans modification du prix de vente.

- **Acceptent** une prorogation du délai de réalisation de la promesse de vente à la Société GTFP INVEST jusqu'au 30 Octobre 2026

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Christian GOBERT ou Sophie LEMEZ, Adjoints au Maire, à signer l'avenant à ladite promesse de vente, l'acte de cession ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt et Un Novembre Deux Mil Vingt-Cinq



Publié le : 31/12/2025 09:53 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/48201